



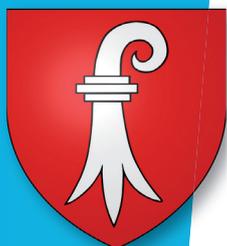
Le mot du Maire

Le début de cette année a encore été l'occasion de très nombreuses festivités communales qui deviennent de plus en plus importantes et qui sont de plus en plus appréciées. Merci à toutes et tous pour votre présence.

2024 sera une année charnière, avec un budget toujours contraint, mais ambitieux. Un budget à la hauteur des enjeux qui nous animent, notamment les projets de la rue Peau d'Âne et du nouveau périscolaire Rossalmend – Mélusine.

Les beaux jours qui reviennent sont également le temps du rappel des règles communes de tranquillité et de respect que chacun se doit de respecter pour le bien-être de tous.

Cordialement,
Votre Maire,
Thierry BELLONI



Avril

2024 - N°38

CARNAVAL 2024

Plus de 400 carnavaliers et 20 chars ont défilé dans les rues de notre ville.

Vous étiez des centaines aux abords des routes, merci à tous pour votre présence et votre engouement.

Merci à l'OMSC et à ses bénévoles pour la préparation et l'animation de cette belle manifestation. Quel dynamisme !



Mairie de Staffelfelden

Espace Générations - 68850 Staffelfelden

Tél : 03 89 55 08 21

E-Mail : mairie@ville-staffelfelden.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi à Jeudi : 10h00-12h00 & 14h00-18h00

Vendredi : 10h00-12h00 - Après-midi fermé

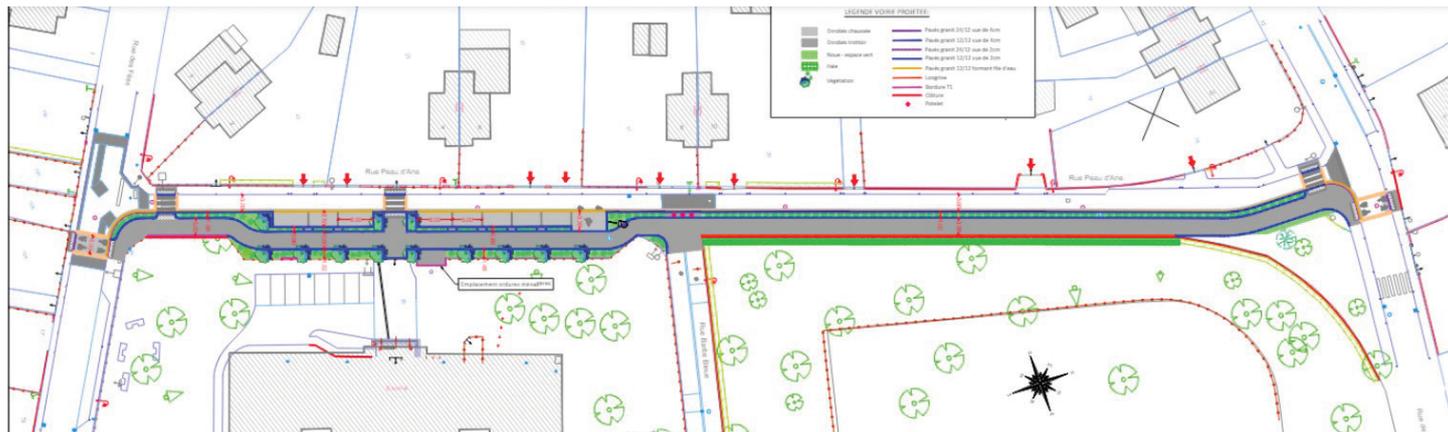
Samedi : 08h00 - 11h00

www.ville-staffelfelden.fr

Staff' Act' u

DEUX CHANTIERS D'ENVERGURE PROGRAMMÉS AUTOUR DU GROUPE SCOLAIRES ROSSALMEND-MÉLUSINE EN 2024

Mise en sécurité pour mode doux de la rue Peau d'Ane et la construction d'un périscolaire afin d'assurer un accueil de qualité pour nos enfants.



Des travaux de réaménagement de la rue Peau d'Ane sont programmés pour l'été 2024.

La commune souhaite apporter plus de sécurité aux accès de l'école Rossalmend.

Une voie verte destinée aux piétons et cycles sera aménagée et le sens unique de circulation sera maintenu.

De ce fait la clôture du stade a été reculée et les stationnements recalibrés pour assurer du stationnement minute.



Un nouveau périscolaire sera construit sur le site du groupe scolaire rue Barbe Bleue.

Réalisé en comaitrise d'ouvrage avec m2A, il accueillera les enfants pour, notamment, soulager le fonctionnement très chargé des activités à la Galerie.

Les travaux démarreront vraisemblablement au second semestre 2024, une vigilance particulière sera apportée lors des périodes scolaire.

DÉCOUVRIR STAFFELFELDEN ET SON ENVIRONNEMENT, EN VOILÀ UN BEAU PROJET

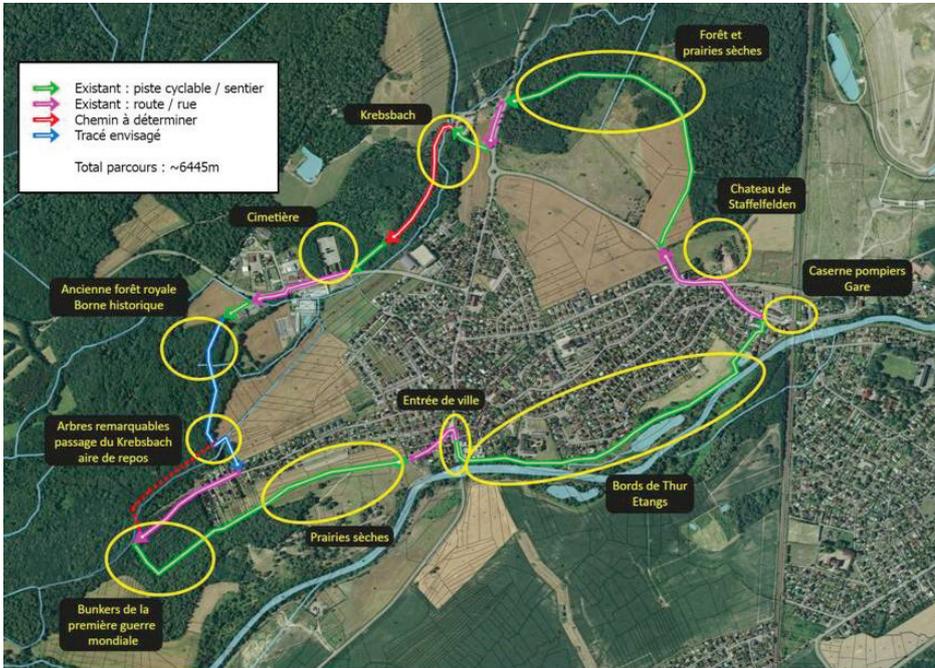
Un patrimoine riche d'histoire et un cadre verdoyant que l'équipe municipale a à cœur de faire découvrir à toutes et tous. C'est dans ce contexte qu'un projet de sentier périphérique a émergé. Une première boucle côté village est en construction. Ce sentier partira de la gare pour rejoindre le verger communal, les forêts au nord de la commune et le ruisseau du Krebsbach pour rejoindre ensuite les

forêts communales à l'est du ban abritant des blockhaus et rejoignant alors la Thur. Au fil du parcours on y découvrira l'histoire de Staffelfelden avec son château, son puits, ses moulins mais aussi l'écosystème qui nous entoure dans les prairies, les forêts et les ripisylves de la Thur...

Dans un but pédagogique, la commune a fait appel au Centre Initiation Nature Environnement (CINE). Le CINE de

Lutterbach intervient au sein des écoles Rossalmend et Jules Verne pour créer des panneaux pédagogiques qui prendront place sur le parcours et en accompagnant les écoles sur 6 sorties avec phases d'observation, de synthèse et de retranscription : la photosynthèse, les animaux et les bassins versants y sont par exemple abordés. Autre public concerné, le Moulin Nature interviendra aussi au sein des périscolaires et de la Margelle afin de proposer des activités et des projets autour de la construction de ce sentier périphérique. Mais personne ne sera oublié, 4 sorties accès à toutes et tous sont proposées pour découvrir le projet sous plusieurs thématiques (les oiseaux, l'eau, les forêts...).

Des idées, des observations, des témoignages dont vous voudriez nous faire part ? N'hésitez pas à contacter la mairie... Faites grandir ce projet de sentier périphérique, faites découvrir votre commune !



ATELIERS NATURE PARENTS ENFANTS/ADOS

Dans le cadre d'un partenariat entre la commune de Staffelfelden, La Margelle et le Moulin Nature, nous vous proposons 4 rendez-vous pour poser un nouveau regard et agir en faveur de la nature dans votre village.



- **STAR'FFELFELDEN** - 7 mars 2024 de 19h30 à 21h30/22h - selon météo
Une soirée astronomie pour découvrir le ciel nocturne et les étoiles. Comptez 10/15 minutes de marche jusqu'au site. Attention aux torticolis !
- **LES OISEAUX DE STAFF** - 23 avril 2024 de 16h à 18h
Les hirondelles et les rossignols sont-ils revenus ? Petit inventaire ludique et participatif des oiseaux en périphérie du village. On reste le nez en l'air !
- **ATELIER DE FABRICATION DE NICHORS** - 30 avril 2024 de 14h à 17h
Scies, visseuses, perceuses pour donner un coup de pouce aux mésanges, rouges-queues et autres bergeronnettes. On bricole et ensuite on installe ! On pose les jumelles pour scier, c'est mieux !
- **VIVE LA HAIE VIVE !** - 30 novembre 2024 de 9h à 12h
Vous voulez vraiment donner un coup de pouce aux oiseaux ? Cet automne, on plante une haie vive ! Garde-manger, lieu de nidification, cachette contre les prédateurs et esthétique, elle a tout pour plaire.

Les inscriptions se font à l'accueil du CSC la Margelle par téléphone au 03 89 55 64 20 ou par mail servicefamilles@lamargelle.net

Lieu de RDV communiqué à l'inscription.



SORTIES TOUT PUBLIC STAFFELFELDEN

Dans le cadre d'un partenariat entre la commune de Staffelfelden et le Moulin Nature, nous vous proposons 4 rendez-vous pour (re)découvrir votre village.



- **CHANT D'OISEAUX AU CRÉPUSCULE** - 5 avril 2024 de 18h30 à 20h30
La meilleure façon de voir les oiseaux, c'est de les écouter. Ouvrez les oreilles !
- **L'EAU À STAFFELFELDEN** - 8 juin 2024 de 9h à 11h30
Entre la Thur et la nappe phréatique, les anciens moulins et la gestion des eaux en aval des terrils, le village se raconte aussi par son histoire et son lien à l'eau.
- **LES FORÊTS DE STAFFELFELDEN** - 28 septembre 2024 de 9h à 11h30
En période de changement climatique, les forêts subissent des évolutions fortes. Il y a les évolutions visibles et toutes les incidences que nous vous proposons de découvrir.
- **TRACES ET INDICES DE PRÉSENCE ANIMALE EN HIVER** - 7 décembre 2024 de 9h à 11h30
Nous observons rarement la faune sauvage. Apprendre à observer et lire les traces et indices de leur activité nous donne accès à une mine d'informations sur nos invisibles voisins !

Renseignements et inscriptions via le Moulin : contact@lemoulinnature.fr

20 personnes par sortie max

Lieu de RDV communiqué à l'inscription.



APRÈS-MIDI JEUX, THÉÂTRE, CONCERT ET ARTI STAFF, UN DÉBUT D'ANNÉE ANIMÉ !

L'harmonie des Mines de Potasse d'Alsace a offert un magnifique concert le 2 mars à la galerie devant un public conquis et une salle comble

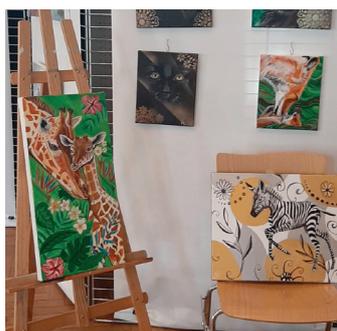
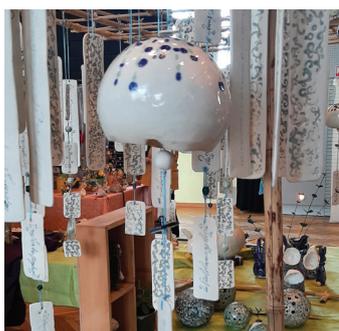


Arti'Staff, encore une très belle édition grâce à la qualité et à l'originalité des créations présentées !

La générosité de nos artistes nous a permis d'organiser une tombola et de remettre plus de 900€, avec le concours de l'OMSC, à l'association Couleur Espoir pour l'amélioration de l'accueil des malades en unité de soins de longue durée de l'hôpital de Mulhouse. Un énorme merci à tous !



S'frescha theater de Morschwiller le Bas a donné une pièce hilarante « a merder em kühüs » (un meurtre à la maison de cure) à la Galerie le 10 mars. Rdv en 2025 !



APRÈS-MIDI JEUX, THÉÂTRE, CONCERT ET ARTI STAFF, UN DÉBUT D'ANNÉE ANIMÉ !

Plus de 60 personnes : enfants, parents, grands-parents, se sont retrouvées pour une belle après-midi jeux de société !

Bravo au Conseil Municipal des Enfants pour son implication dans l'organisation de cette manifestation et merci à tous les participants



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Chacun est à juste titre soucieux de faire respecter sa liberté et ses droits. Mais n'oublions pas qu'il n'y a pas de droits sans devoirs et que la liberté ne consiste pas à donner libre cours à ses volontés. Elle connaît des limites qui sont fixées tant par la loi que par les règles du savoir-vivre. Au-delà du nécessaire respect de la loi, il serait simple que chacun y mette un peu du sien, par de petits gestes ou de petites attentions pour améliorer notre environnement et nous rendre la vie plus agréable. Il incombe à chaque citoyen d'y contribuer. Voici une liste non exhaustive de règles simples à respecter.

NUISANCES SONORES

Toute nuisance sonore (ex : bricolage, engins à moteur, chiens aboyeurs, musique, fêtes...) susceptible de troubler la tranquillité des habitants est interdite sur le territoire de la commune en dehors des horaires réglementaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 20h
 - le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
 - Interdit les dimanches et jours fériés
- (Arrêté municipal du 4 juillet 2022)



STATIONNEMENT



Le stationnement des véhicules est un problème récurrent.

Il est nécessaire de rappeler qu'il est **interdit de garer son véhicule sur les trottoirs**, comme il est interdit de stationner devant les accès des propriétés. Aussi, il nous semble indispensable de rappeler que les trottoirs (lorsqu'ils existent) sont réservés aux piétons pour leur sécurité.

ENVIRONNEMENT

Les arbres ou haies poussant trop près de la propriété voisine peuvent être source de conflits. Nous avons le devoir de tailler les haies mitoyennes (celles qui séparent notre propriété de celle du voisin). Les pieds des plants doivent se trouver à 50 cm de la limite séparative si la haie est inférieure à 2m, sinon ils doivent se trouver à 2m de distance.

Pour rappel, **la taille des haies au printemps/été entre le 15 mars et le 31 juillet est interdite**, pour ne pas troubler la nidification des oiseaux.

Le brûlage de tous déchets, même des déchets verts est interdit. (Arrêté municipal du 9 août 1991)

Pour désherber, n'utilisez pas de pesticide, il existe d'autres méthodes alternatives respectueuses de l'environnement. Les « mauvaises » herbes ne tuent pas, alors que les pesticides oui !

Les **déjections canines** sur la voie publique et dans les espaces verts **doivent être ramassées**.

Pour la collecte des déchets :

- Respectez les règles de tri
- Consultez le calendrier des collectes

et sortez vos poubelles uniquement la veille au soir et rentrez-les de suite après le ramassage.

Il appartient notamment aux habitants d'entretenir le trottoir devant leur domicile (désherbage, dégagement de la neige et du verglas...)



LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Le 1^{er} mardi de chaque mois, un conciliateur de justice tient des permanences sur RDV à la mairie.



QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Le conciliateur de justice peut intervenir notamment pour des :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- Différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- Différends relatifs à un contrat de travail,
- Litiges de la consommation,

Pour la prise de rendez-vous, il convient de contacter l'accueil de la mairie au 03 89 55 08 21 ou par mail à l'adresse suivante : mairie@ville-staffelfelden.fr

URBANISME

Vous envisagez d'installer une nouvelle clôture, de rénover la façade de votre maison, de construire un garage ou de réaliser une extension de votre habitation ?

Une déclaration de travaux ou un permis de construire s'avèrera nécessaire !

Merci de prendre attache au préalable avec le service urbanisme de la commune au 03 89 55 08 21 ou par mail à l'adresse urbanisme@ville-staffelfelden.fr



UNE NOUVELLE REFERENTE FAMILLE AU CSC

Bonjour à tous,

Ravie de vous rejoindre à Staffelfelden, je suis Carole la référente familles du Centre Socio Culturel La Margelle. J'arrive du sud de la France, où j'ai travaillé essentiellement dans des services dédiés aux familles.

En m'appuyant sur mon expérience précédente, je souhaite vous proposer des actions pour vous accompagner dans votre quotidien avec des ateliers/débats sur des thématiques, mais aussi des activités ludiques (cuisine, jeux de société, loisirs créatifs...), des sorties et loisirs en famille qui nous donneront l'occasion de rencontres pour vivre des moments de loisirs, de détente.

Le centre socio-culturel est un lieu ouvert, de proximité qui propose de multiples services. Je serai là pour vous informer et vous orienter pour vos questions concernant la parentalité et la vie familiale.

Pour cela, n'hésitez pas à exprimer vos besoins, vos idées ! Je suis impatiente de vous rencontrer car vous pouvez agir pour initier des projets et les réaliser avec nous au centre socioculturel.

Au plaisir de vous retrouver !
Carole ROBERT
servicefamilles@lamargelle.net

La Margelle
Loisirs - Activités - Culture
Centre Socio Culturel

Carole ROBERT
Référente Familles
CSC La Margelle

FAVORISER LES LIENS
PARENTS/ENFANTS
ET INTERGÉNÉRATIONNELS,
ÊTRE À L'ÉCOUTE DES FAMILLES,
VOUS ACCOMPAGNER
EN TANT QU'HABITANT
AU SEIN DE VOTRE TERRITOIRE

ATELIERS RÉCRÉATIFS
EN FAMILLE

CAFÉ DES PARENTS

SOIRÉES THÉMATIQUES

SORTIES FAMILIALES

FAIRE
ENSEMBLE

COOPÉRER

CRÉER

N'hésitez pas à me contacter
pour partager et échanger des idées
03 89 55 64 20 ou 06 42 54 11 67

Ne pas jeter sur la voie publique

France
Café des Parents

ESPACE PARIS 2024

L'espace Paris 2024, situé à proximité de la salle Léo Lagrange a été aménagé dans le cadre de la labellisation Terre de Jeux de la commune.

Inauguré en septembre 2023, il est composé de terrains de basket, volley, badminton et football. Il est destiné aux associations de Staffelfelden mais aussi au grand public qui pourra l'utiliser en fonction de ses disponibilités ! Faites du sport !



ELECTIONS EUROPEENNES

Les électeurs français sont appelés aux urnes **le dimanche 9 juin 2024** pour élire leurs représentants au Parlement européen (81 députés français à élire sur 720)

Il est conseillé de vérifier son inscription sur la liste électorale de Staffelfelden sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE.

L'inscription reste possible jusqu'au vendredi 3 mai 2024 et peut se faire en ligne ou directement à la mairie de Staffelfelden avec votre carte nationale d'identité ou votre passeport ainsi qu'un justificatif de domicile de moins d'un an



INFO VŒUX DU MAIRE

La retrospective des vœux du Maire est disponible sur le site internet de la commune via le lien suivant :

<http://www.ville-staffelfelden.fr/fr/actualite/228062/voeux-maire-2024>



FESTI STAF

La commune en partenariat avec ses commerçants et ses associations, organisera la deuxième édition de FESTI'STAF le **vendredi 14 juin 2024**. Plus d'informations très prochainement.




Journée
Citoyenne

**LA PROCHAINE
JOURNÉE CITOYENNE
AURA LIEU
LE SAMEDI 1^{er} JUIN 2024**

**Inscription à la mairie
avant le 24 mai 2024**

**NOUS SOMMES DE CEUX
QUI RELÈVENT LEURS MANCHES.**



AU PRINTEMPS, DONNONS NOTRE SANG !

Avec l'arrivée des beaux jours, soyez de celles et ceux qui relèvent leurs manches. Faites une bonne action : donnez votre sang !

Le don de sang est indispensable pour sauver de nombreuses vies. Les besoins des malades sont constants : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France. Chaque don est précieux, car il permet de sauver 3 vies !



VENEZ DONNER VOTRE SANG :



Lundi 29 avril 2024
de 16h30 à 19h30
Salle Polyvalente

Prenez RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

JEANNE,

Transfusée après un grave accident de la route

« Je m'appelle Jeanne, j'ai 23 ans et ça fait 5 ans que j'ai survécu à un grave accident de la voie publique.

J'ai été mise dans le coma 1 mois et demi. Pendant ce mois j'ai eu besoin de sang. Je ne remerciais jamais assez toutes les personnes qui donnent de leur temps et de leur sang.

Merci car c'est grâce à vous que je peux écrire ces lignes, merci ! »

Pour donner votre sang, vous devez :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo
- Manger avant et bien vous hydrater tout au long du parcours.

➤ Avant de vous déplacer, faites le test en ligne : [Qui peut donner ?](#)

Les étapes du don de sang :

- Accueil et inscription
- Questionnaire et entretien préalable au don
- Le don (10 min)
- Pause A+ (20 min - collation)

De l'accueil à la pause A+, prévoyez entre 45 min et 1h. **Prenez 1h pour sauver 3 vies !**



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE

